



Le Maire de Montréal

Le 19 février 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes (CRTC)
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Avis de consultation CRTC 2013-19
Demande de ADR : 2012-1051-7
Demande de APB : 2012-0689-7

Monsieur le Secrétaire général,

Par la présente, la Ville de Montréal désire vous signifier son appui aux demandes des services de télévision spécialisée **Avis de Recherche.tv (ADR)** et **All Points Bulletin**.

Les services offerts à ce jour par ce réseau francophone et le projet d'étendre ces services à la population anglophone du pays constituent un apport exceptionnel à la sécurité des citoyens.

De plus, de tels services, notamment par la mise en ondes d'émissions portant sur la prévention et la sécurité, sont d'intérêt public et doivent pouvoir s'adresser au plus large auditoire possible.

C'est pourquoi la Ville de Montréal appuie sans réserve les demandes présentées par **Avis de Recherche.tv** et sa contrepartie anglophone, **All point bulletins**, au Conseil de la radio et de la télévision du Canada (CRTC), soit :

- a) de reconnaître que ces deux services spécialisés «servent l'intérêt public national», qu'ils sont d'utilité publique en contribuant à renforcer le caractère sécuritaire de la société canadienne, en luttant notamment contre la criminalité, en œuvrant à la prévention et en renforçant la sécurité publique;
- b) de rendre en conséquence la distribution de ces deux services spécialisés obligatoire au service de base numérique des grandes entreprises de distribution (Rogers, Shaw, Vidéotron, Cogeco, ExpressVu, StarChoice...) selon la langue du marché;
- c) de déterminer, conformément à la politique du CRTC en la matière, le tarif mensuel de gros qui devra être versé par les distributeurs à **Avis de recherche** et **All Points Bulletin**.

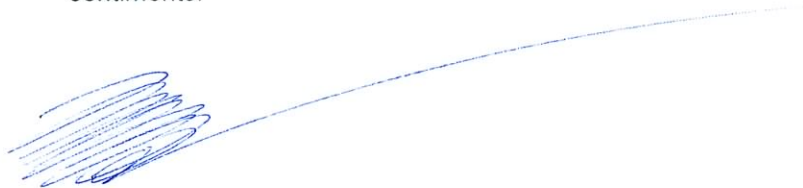
...2/

Nous jugeons important l'engagement fait par ces deux chaînes, lors de cette proposition, pour le financement de capsules et d'émissions originales canadiennes de prévention, et ce, en collaboration avec les corps policiers canadiens. Les chaînes deviendraient des véhicules de prévention de la criminalité, de la fraude, des abus de confiance, mais aussi des lieux de diffusion d'émissions visant à accroître la sécurité sur la route, à l'école, à la maison et au sein de diverses communautés ou groupes souvent ciblés par les prédateurs sexuels, fraudeurs, voleurs, etc.

Une large distribution de ces deux chaînes servirait évidemment l'intérêt public national, renforçant les valeurs canadiennes et contribuant à rendre notre société plus sécuritaire, plus respectueuse des lois et plus juste; elle permettrait surtout à un plus grand nombre de personnes de supporter les policiers et les policières de Montréal, du Québec et du Canada.

Pour toutes ces raisons, je demande au CRTC d'approuver les requêtes déposées récemment par **Avis de recherche** et **All Points Bulletin**, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyennes et citoyens de Montréal, mais surtout des Canadiennes et Canadiens.

En espérant que le CRTC prendra rapidement une décision positive dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Michael Applebaum